

L'attestation d'assurance du scooter

CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBILE - INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD ORIGINAL

1. CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBILE - INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD
2. ÉMISE AVEC L'AUTORISATION DU BUREAU CENTRAL FRANÇAIS

3. **VALIDABLE**
(les deux états compris)

DU		Mois		Année		Jour		Mois		Année		AU	
01	01	01	01	2024	2024	15	15	01	01	2025	2025		

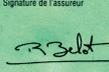
4. N° de la carte et n° de la police
W 245 5823495 X

5. N° d'immatriculation, ou à défaut, n° du châssis ou n° du moteur
G 251 M

6. Catégorie et marque du véhicule *
D MBK

7. Nom et adresse du souscripteur du contrat d'assurance (ou de l'utilisateur du véhicule)
M., Mme, Mlle
MONSIEUR DUPAS PIERRE
18 RUE PIERRE LOTI
49000 ANGERS

8. Cette carte a été délivrée par (nom et adresse de la société d'assurance)
MAIF Délégation départementale
41 rue de la Chambre aux Deniers - BP 90344
49003 Angers cedex 01
Téléphone : 02 41 22 80 00 - Télécopie : 02 41 22 80 01

9. Signature de l'assureur


(5) Signature du souscripteur du contrat d'assurance

(Cette carte d'assurance n'est valable que si elle est signée par le souscripteur du contrat d'assurance.)

(6) Pour les personnes se rendant au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, ainsi qu'à Chypre seulement, signature de toutes autres personnes qui peuvent utiliser le véhicule.

* DÉSIGNATION DU CODE CATEGORIE:
A. automobile C. camion ou tracteur E. autobus/bus
B. motocyclette D. cycle à moteur auxiliaire F. remorque
représentation (véhicule)

Cette carte n'est pas valable pour les pays dont la case a été rayée
A B CY CZ D DK E EST F FIN GB GR H I IRL IS L LT LV M N NL P
PL S SK SLO(CH) AL (AND) BG (BH) BY HR IL IR | MA MD MK RO SGG TN TR UA

Les informations sur Jérôme

Jérôme Dupas, né le 22/04/2007

